



PROCEDE D'ÉVALUATION INITIAL

L'évaluation de départ est d'une durée d'une heure. Elle permet à l'enseignant d'évaluer le nombre d'heures approximatives dont aura besoin le candidat afin de pouvoir se présenter à l'examen du permis de conduire.

Cette évaluation est mise en place dès l'inscription du candidat dans l'établissement afin de lui donner les contrats de formation avec le montant global de son permis.

Pour réaliser l'évaluation, nous procédons en 3 phases :

- 1^{ère} phase : une partie simplement théorique sous forme de questions essentiellement (expérience de conduite ? questions sur l'utilisation du véhicule ◊ embrayage, boîte de vitesse, volant, freinage...)
- 2^{ème} phase : une partie pratique avec plusieurs tests liés à la conduite (manipulation du volant, utilisation des clignotants, démarrage et arrêt du véhicule, lecture de la signalisation sur la phase dynamique...)
- 3^{ème} phase : bilan de la partie théorique et pratique avec estimation du nombre d'heure. Pour ce faire, nous expliquons les enjeux de la formation afin de rendre notre évaluation logique et compréhensible par le candidat. Enfin, nous signons les contrats de formation.